

Protocole de reprise des activités en gymnase Stade Laurentin Badminton Mai-août 2021



Ville : Saint-Laurent-du-Var

PROTOCOLE MIS EN ŒUVRE :

ATTENTION : Nous attirons l'attention des responsables légaux sur le fait que le protocole doit être strictement respecté et que les adhérent.e.s, quel que soit leur âge (mineurs ou majeurs) doivent connaître les choses à faire à et à ne pas faire et les appliquer. **En cas de non-respect, le CA du club peut exclure des adhérents des entraînements.**

REPRISE DU BADMINTON

La pratique du badminton est possible dans tous les équipements sportifs couverts à partir du 19 mai 2021 pour les mineurs et du 9 juin pour les majeurs. La FFbAD vous accompagne dans cette reprise avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité.



LE LIEU DE PRATIQUE



Respect des règles de distanciation physique de **2 mètres minimum en dehors du court**



Port du masque obligatoire en dehors des phases de jeu, pour toutes les personnes de **6 ans et +**



Tenue d'un **registre de présence**

AVANT DE JOUER



Chacun arrive avec **son propre matériel** (raquette, gourde, gel hydroalcoolique)



Lavage des mains ou utilisation de gel hydroalcoolique avant et après avoir joué

SUR LE TERRAIN



Port du masque sportif recommandé pour les pratiquants et port du masque obligatoire pour l'encadrant



Remplacer les gestes de convivialité par un geste avec la raquette



Double autorisé



Changements de côté possible en respectant le **sens des aiguilles d'une montre**

EN CAS DE SYMPTÔMES, RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES ET RESTEZ CHEZ VOUS.

Obligations générales :

- Toute personne présentant des symptômes (fièvre, maux de tête, toux, perte de goût ou d'odorat, courbatures...) ne peut venir pratiquer, pour éviter la propagation du virus, de même que tout cas contact ou toute personne testée positive. Les joueurs ou leurs responsables légaux sont encouragés, par la FFBad, à télécharger l'application Tousanticovid
- Si un sens de circulation est indiqué dans le gymnase, il doit être impérativement respecté
- **Le port du masque dans le gymnase est obligatoire en dehors des terrains, par tous les joueurs.se.s, à partir de 6 ans.** Il est recommandé de porter le masque sur les terrains.
- Chaque joueur doit avoir avec lui du **gel hydroalcoolique** pour se désinfecter les mains avant et après la séance et doit venir avec **une gourde d'eau pleine**
- La distance physique entre joueurs doit être respectée (2 mètres hors des terrains), de même que les « **gestes barrière** »
- Les interactions entre joueur.se.s sur et en dehors des terrains doivent être limitées pour éviter tout contact
- Les vestiaires sont accessibles, mais pour éviter les contacts, il est demandé aux adhérent.e.s d'arriver avec leurs affaires de sport sur eux
- Les adultes accompagnant des mineurs (à l'exception de l'entraîneur et d'un.e membre du CA du SLB) ne peuvent pénétrer dans l'enceinte du gymnase (portail vert).
- **Toute personne ne respectant pas ce protocole peut être interdite de pratique par le Conseil d'administration**

Conditions générales :

- Les créneaux « jeunes » sont placés sous la responsabilité d'**Antony Ganachau**, entraîneur et les créneaux « adultes », sous la responsabilité d'un membre du Conseil d'Administration. Ils seront munis d'un masque pendant tout le créneau hors des terrains et veilleront aux respects des consignes de sécurité, dont ils ont connaissance
- Chaque joueur.se doit venir avec son matériel et il doit respecter les gestes barrières (dont la distance de deux mètres en dehors des terrains dès l'entrée dans l'enceinte du gymnase)
- Les sacs de sport ne doivent pas se toucher et doivent être rangés précautionneusement
- **Tout contact physique entre joueur.se.s est proscrit** (pas de frappe dans la main, salutations à distance, gestes de fin de match à distance). **Les joueurs.se.s doivent respecter ces obligations, avant, pendant et après la pratique.**

Mises en œuvre pratiques :

- **Pour les mineurs, les parents ne peuvent pénétrer dans le gymnase** et doivent déposer et récupérer leurs enfants à l'heure, devant le portail en respectant les consignes de sécurité (port du masque, gestes barrière, distance physique). Les joueurs qui attendent le créneau suivant ne peuvent entrer dans l'enceinte qu'à la demande de l'entraîneur ou d'un responsable du CA.
- **Pour le montage des terrains (poteaux et filets)**, c'est Antony Ganachau ou un membre du Conseil d'Administration qui s'en chargent exclusivement.
- **Un registre des présent.e.s aux créneaux est tenu par club.**